



Paris, le 10 février 2010

COMMUNIQUÉ

Aménagement du territoire

Les maires des villes moyennes seront attentifs aux engagements pris par le président de la République

Lors d'un déplacement hier, en région Centre, le président de la République a présenté des mesures pour le désenclavement des zones rurales. Deux de ces mesures retiennent tout particulièrement l'attention des maires des villes moyennes qui vont suivre avec beaucoup d'attention le respect des engagements pris par le Chef de l'Etat :

- le désenclavement des territoires par les transports ferroviaires et, en particulier, la nécessité de trouver une solution pérenne pour assurer « l'équilibre économique des lignes ferroviaires » type Corail.
- L'attribution de bourses aux étudiants en médecine qui s'engageront à exercer dans les zones de forte tension en matière de présence médicale et la création de 250 maisons de santé dans les trois prochaines années.

Les villes moyennes, qui sont des territoires charnières entre l'urbain et le rural, rappellent avec force qu'elles sont des alliées du développement et de la croissance et que les réformes nécessaires qu'entreprend l'Etat doivent se faire dans une approche transversale et globale, qui répartisse de façon solidaire et durable les conséquences de ces réformes sur l'ensemble du territoire national.

Association créée en 1988 et présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants) ainsi que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui intègrent une Ville Moyenne.

Représentative du quart de la population française, la FMVM identifie et étudie les spécificités des Villes Moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des Villes Moyennes. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 190 adhérents.

FMVM
5, rue Jean-Bart - 75006 Paris

Contact :
Nicole Gibourdel, déléguée générale
Tél. : +33 1 45 44 99 61
Fax : +33 1 45 44 24 50

courriel : fmvm@villesmoyennes.asso.fr
www.villesmoyennes.asso.fr